Museum d'Histoire Naturelle - Climatorium - Nouvelle présentation de l'espace météo - Convention avec Météo France

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'approche climatique de l'environnement terrestre est une démarche scientifique d'actualité encore peu développée dans les musées scientifiques et techniques. L'exposition permanente «Explora» de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris est sans doute l'expression la plus intéressante proposée actuellement au public sur ce sujet.

La future exposition de notre Museum, réalisée avec le concours de Météo France et de l'Université de Franche-Comté, sera conçue en harmonie avec les espaces d'expositions déjà existants. Elle constituera un maillon important du volet environnement dans le triptyque du projet culturel du Museum :

- l'exposition des collections vivantes,
- l'explication du vivant,
- l'environnement du vivant.

Cette exposition sur les climats proposera aux visiteurs une approche concrète qui donnera une dimension vivante aux présentations. Le discours scientifique adressé au public sera surtout formulé sous forme de maquettes, pour certaines animées, vidéos, CD-Rom, logiciel d'information météorologique en réseau et, chose nouvelle pour une exposition de ce type, il y aura une liaison dynamique quasi permanente avec Météo France Besançon par le biais de la téléconférence en haute définition.

La muséographie sera donc adaptée à un large public, auquel il sera proposé de voir et écouter pour découvrir, lire et manipuler pour comprendre, et de pouvoir questionner pour approfondir.

Pour mener à bien ce projet, qui devrait être mis en place au cours du premier trimestre 2002, une convention sera établie avec Météo France, selon les dispositions suivantes :

Météo France se chargera de participer à la conception et à la mise à jour de l'exposition Climatorium en mettant à disposition de la Ville des outils multimédia et des instruments météorologiques anciens et modernes.

Elle participera financièrement à l'opération à hauteur de 360 772 F (54 999,34 €) (somme correspondant aux frais de personnel, d'aménagements muséographiques et de maquette).

Par ailleurs, la Ville de Besançon s'engage à acquérir le matériel micro informatique et vidéo nécessaire à la lecture des outils multimédias et fournir les éléments muséographiques de l'exposition.

Aussi, le Conseil Municipal est invité à approuver ce dossier et à :

- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec Météo France
- encaisser la somme de 200 000 F (30 489,80 €) versée par Météo France au titre des aménagements et des maquettes-informatiques (les frais de personnel correspondant au restant des sommes apportées, soit 160 772 F (24 509,53 €) étant directement pris en charge par Météo France)
- encaisser la subvention de 60 000 F (9 146,94 €) allouée par la SEM de la Citadelle à cette opération, étant ici rappelé que le Conseil Municipal du 2 octobre 2000 avait approuvé le principe d'encaissement d'une subvention de 200 000 F (30 489,80 €) du Ministère de la Recherche, également allouée à cette opération.

Les différentes participations seront inscrites par décisions modificatives au budget de l'exercice courant en recettes sur l'imputation 90.322/1321/1328.00509.52000 et en dépenses sur l'imputation 90.322/2135.00509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.